

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6401**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Management spécialité Comptabilité, contrôle, audit

Nouvel intitulé : Comptabilité - contrôle - audit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Caen Normandie

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Caen

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le professionnel produit les états financiers d'entités complexes, les déclarations fiscales et sociales correspondantes, conseille un client ou une direction sur les choix les plus opportuns, intervient sur le dossier de révision légale ou contractuelle de telles entités, produit et exploite les informations de gestion (comptabilité de gestion et budgets), gère les ressources financières de l'entité (placements, gestion des comptes de tiers, gestion du risque, gestion des ressources financières du haut bilan). négocie avec les tiers (exemple : banques) ou assiste un client ou une direction en cas de contrôle fiscal ou social.

La production des informations financières est de plus en plus automatisée et toujours plus abondante. Leur interprétation et leur exploitation à des fins de gestion ou pour satisfaire à des obligations légales et réglementaires sont d'une complexité croissante.

Les emplois visés supposent une grande autonomie de travail et des compétences techniques dans les domaines suivants : comptabilité, finance, droit des affaires, droit social, droit fiscal, informatique et management. De plus, la maîtrise de l'anglais appliqué aux affaires et une bonne culture économique sont indispensables.

La personne doit savoir analyser et interpréter l'ensemble des opérations et concevoir le système d'information comptable et financier d'une organisation en s'appuyant sur des ressources informatiques.

Elle doit également savoir rechercher dans la documentation technique (exemple, le Code général des impôts) les réponses à une question imprévue et parfois complexe et communiquer par oral et par écrit, parfois en anglais, les résultats de son travail (exemple : préparer la communication financière de l'entreprise).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Services comptables et financiers, de contrôle de gestion ou d'audit interne dans une entreprise industrielle ou commerciale ou dans une organisation publique ;
- Cabinets d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes.
 - Chef de mission ou chef de groupe dans un cabinet d'expertise comptable en charge d'un portefeuille de clients, sous la responsabilité directe d'un expert-comptable ;
- Collaborateur dans un cabinet de commissariat aux comptes, sous la responsabilité directe du commissaire aux comptes ;
- Responsable comptable dans les structures moyennes ou importantes (la taille reflétant approximativement le niveau de complexité) ;
- Responsable de consolidation ;
- Contrôleur de gestion ;
- Responsable administratif et financier d'une structure moyenne ou grande ;
- Responsable de service d'audit interne d'un groupe

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

M1207 : Trésorerie et financement

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les épreuves portent sur les disciplines suivantes :

- Comptabilité financière et audit ;
- Finance ;
- Management et contrôle de gestion ;
- Droit et fiscalité ;
- Management des systèmes d'information de gestion ;
- Economie et anglais ;
- Epreuve orale de soutenance d'un rapport sur une expérience professionnelle d'au moins 12 semaines

- Contenu du master 1 CCA – semestre 1
- Economie Management et Droit – 4 ECTS
 - Management des systèmes d'information – 7 ECTS
 - Finance et outils mathématiques appliqués à la finance – 6 ECTS
 - Contrôle de gestion – 7 ECTS
 - Audit – 6 ECTS

- Contenu du master 1 CCA – semestre 2
- Gestion juridique – 9 ECTS
 - Analyse des mouvements de concentration – 6 ECTS
 - Anglais – 3 ECTS
 - Comptabilité et fiscalité – 6 ECTS
 - Grand oral – 3 ECTS
 - Stage et soutenance – 3 ECTS

- Contenu du master 2 CCA – semestre 1
- UE 1 Gestion juridique, fiscale et sociale – 9 ECTS
 - UE 2 Comptabilité et fiscalité des groupes – 15 ECTS
 - UE 3 Contrôle de gestion et GRH – 6 ECTS

- Contenu du master 2 CCA – semestre 2
- UE 5 Management des systèmes d'information – 6 ECTS
 - UE 6 Management - 9 ECTS
 - UE 7 Finance – 9 ECTS
 - UE 8 Stage et étude professionnelle – 3 ECTS
 - UE 9 Anglais – 3 ECTS

Obtention de la moyenne générale sans note éliminatoire aux 7 épreuves composant ce diplôme. Tout ou partie des épreuves peut être obtenu par VAE. De nombreux diplômes nationaux (masters, etc.) ou diplômes délivrés par l'Etat (DECF1, DECF2) ou diplômes délivrés par des écoles ou établissements étrangers donnent les dispenses ou des équivalences d'épreuves. La liste des dispenses est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de l'enseignement supérieur et du ministre chargé du budget, après avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des expert-comptables.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Enseignants et professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels
Par candidature individuelle	X		Enseignants et professionnels
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Test de connaissance théorique régi par la 8ème directive de la commission européenne parue au JO de l'Union européenne du 09/06/2006, article 8.

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 janvier 2005 Master Sciences de gestion et du management spécialité Comptabilité, contrôle, audit

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (publié au JO n° 98 du 26 avril 2002)

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Inscrits (FI + FC + FA)

2008/2009 : 63

2009/2010 : 64

2010/2011 : 51

2011/2012 : 68

2012/2013 : 78

Diplômés

2008/2009 : 57

2009/2010 : 59

2010/2011 : 45

2011/2012 : 57

La profession comptable libérale est très fortement structurée par les diplômes, comme la plupart des professions réglementées. Mais cette caractéristique s'étend également aux comptables (y compris les auditeurs internes et les contrôleurs de gestion) salariés dans des entreprises industrielles et commerciales. La profession offre des emplois nombreux et variés de collaborateurs, surtout pour les niveaux de qualification les plus élevés.

Autres sources d'information :

www.unicaen.fr

www.iae.unicaen.fr

www.reseau-iae.org

Adresse du forum électronique de l'IAE de Caen :

<http://www.iae.unicaen.fr/forum/viewforum.php?id=15>

Autres sources d'information :

Sites de l'Ordre des experts-comptables (www.experts-comptables.com) et de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (www.cncc.fr).

Lieu(x) de certification :

Université de Caen Basse-Normandie

Esplanade de la Paix

CS 14032

14032 CAEN Cedex 5

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IAE

3 rue Claude Bloch

CS 14032

14032 CAEN Cedex 5

Historique de la certification :

Arrêté du 5 mars 2012 Management spécialité Comptabilité, contrôle, audit,

Arrêté du 16 septembre 2008 Master Management spécialité Comptabilité, contrôle, audit,

Arrêté du 14 janvier 2005 Master Sciences de gestion et du management spécialité Comptabilité, contrôle, audit

Certification suivante : [Comptabilité - contrôle - audit](#)